





Samedi 22 novembre

9H- 12H : TROC DE NOËL
aux jardins de Laurière
organisé par

le groupe Feneu Troc Dons et Prêts

Dimanche 23 novembre

16h : SPECTACLE MUSICAL

Le conte chaud et doux des chaudoudous
dès 3 ans- à l'Espace Culturel

organisé par la bibliothèque municipale

places limitées - sur inscription - auprès de la bibliothèque

Mercredi 26 novembre

20H30 : SOIRÉE CHANTANTE

à l'Espace culturel - au profit du Téléthon

organisée par la chorale Glac'son

Vendredi 28 novembre

18H30 : INITIATION PILATES

à l'Espace culturel - au profit du Téléthon

organisée par Angélique

Vendredi 28 novembre et lundi 1er décembre

20H : INITIATION À L'ŒNOLOGIE

à l'Espace culturel - au profit du Téléthon

organisée par le Clos de Feneu

places limitées - sur inscription - au 06.34.64.38.09

Samedi 29 novembre

14h00 : CONCOURS DE BELOTE

à l'Espace culturel - au profit du Téléthon

organisé par Familles Rurales

Dimanche 30 novembre

10H-16H : ANIMATIONS DU TÉLÉTHON

défis en famille ou entre amis

Tombola, restauration, bar

au complexe du Bois au Juge

et aux Ecuries du Rocher

organisées par le Comité de Pilotage Téléthon

Vendredi 5 décembre APERO FANOUIN À PARTIR DE 18H30

Lancement de l'illumination du sapin

Animation musicale avec Smile Quintet

Les charrettes de Noël avec "Eole et Cie"

Visite du Père Noël - Vin chaud offert

Place de la Mairie

Organisé par la municipalité



Samedi 6 et dimanche 7 décembre

9H30-19H - SHOW ROOM DES FLEURS DE JULIE

Décorations et illuminations de Noël autour des fleurs
et des plantes - Idées cadeaux

organisé par les Fleurs de Julie dans sa boutique

Dimanche 7 décembre

10H : MARCHÉ DE NOËL

départ devant la Mairie - parcours de 6 km

participation libre au profit du Téléthon

organisée par Blablamarche

Vendredi 12 décembre

16H30 : MARCHÉ DE NOËL DE SAINT DOM

Producteurs et Exposants locaux

à l'Espace culturel

organisé par l'APEL de l'école Saint D. Savio

Dimanche 14 décembre

17h00 : CONCERT
avec Gospel Rivers

La magie de Noël en musique !

places limitées - à l'Eglise Saint Martin

organisé par la municipalité

Vendredi 19 décembre

16H30 : FÊTE DE NOËL DE L'EAU VIVE

Chants de Noël - Visite du Père Noël

Dans la cour de l'Ecole

organisée par l'APE de l'école l'Eau Vive

Samedi 20 décembre

10H30 : ATELIER BISCUITS DE NOËL

Plaisir, partage et gourmandise !

à partir de 3 ans - à l'Espace culturel

organisé par la municipalité

Dimanche 21 décembre

18H30 : LECTURE DE CONTES DE NOËL

Rdv à 18h à la Farandole

Marche aux lampions & contes enchantés

avec les lutins à la Chapelle des Vignes

organisée par la municipalité

Mardi 23 décembre

14H - 18H : JOUONS TOUS ENSEMBLE

Jeux de société et jeux en bois à partager dans la

bonne humeur pour petits et grands

à l'Espace culturel

Organisé par la municipalité



CONCOURS DE DESSIN

Cette année, les enfants de Feneu sont invités à imaginer le plus beau sapin du village !

Traditionnel ou original, décoré de guirlandes, d'étoiles, de boules ou même de rêves...

Laisse libre cours à ton imagination et dessine le sapin qui fera briller Feneu à Noël.

Pour qui ? tous les enfants de 3 à 11 ans

Format : dessin libre (A4) — crayons, feutres, peinture ou collage

Dépose ton dessin à la mairie avant le 30 novembre 2025 en indiquant au dos ton nom, prénom, âge et numéro de téléphone.



Les plus beaux dessins seront récompensés et leurs artistes auront l'honneur de lancer les illuminations de Noël lors de l'apéro fanouin.



Boîte aux lettres du Père Noël

A partir du 1er décembre, le Père Noël installera sa boîte aux lettres magique devant la mairie de Feneu !

Les enfants pourront y déposer leur plus belle lettre, sans oublier d'indiquer leur nom, prénom et adresse pour recevoir une réponse.

Alors, vite ! Les lutins du Père Noël attendent vos courriers avec impatience !



Samedi 10 janvier 2026

de 10h à 12h

Aux ateliers municipaux
Z.A. des Cormiers

FÊTES TERMINÉES SAPIN RECYCLÉ



Venez faire broyer
votre sapin et/ou vos
déchets verts

possibilité de repartir avec du broyat

Uniquement les sapins naturels, sans neige artificielle et débarrassés de toutes leurs décorations

INFORMATIONS

Toutes les animations municipales
sont gratuites et
ouvertes à tous



Durant les activités les enfants
restent sous la responsabilité d'un
adulte accompagnateur



L'usage et le tir des feux d'artifices sont interdits dans le village et réglementés sur la commune
(arrêté n° 2022 49135 P109 du 22/09/2022)

